

# LIGUE DES OPTIMISTES DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

Association internationale régie par la Loi Suisse

## FORMULAIRE DE RÈGLEMENT PAR VIREMENT

Cher(e) ami(e),

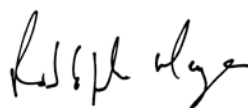
Bienvenue dans notre association, et merci de votre soutien.

Pour payer votre cotisation par virement, merci de suivre les indications suivantes :

- 1 - Faites votre virement vers le compte de la Ligue des Optimistes de la Confédération Helvétique (voir RIB page suivante)
- 2 - Imprimez ce formulaire
- 3 - Remplissez-le lisiblement et signez-le
- 4 - Envoyez à :  
Ligue des Optimistes de la Confédération Helvétique  
Boulevard de la Cluses, 81  
CH1211 - Genève
- 5 - Vous recevrez un e-mail confirmant la réception de votre courrier et pourrez finaliser votre adhésion.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement.

Bien amicalement,



Rodolphe Meyer, président

---

### RÈGLEMENT DE MA COTISATION À LA LIGUE DES OPTIMISTES DE SUISSE

Je choisis mon option et règle le montant correspondant par virement :

<i>Cotisation annuelle normale</i>	<i>Cotisation exceptionnelle</i>
J'adhère pour une année : <input type="checkbox"/> Personne physique (particulier) : 50 CHF <input type="checkbox"/> Étudiant (jusqu'à 25 ans) : 20 CHF <input type="checkbox"/> Personne morale (entreprise) : 100 CHF	Je souhaite soutenir la Ligue des Optimistes de Suisse, et j'acquiesce ma cotisation pour l'éternité : <input type="checkbox"/> Membre perpétuel personne physique (particulier) : 500 CHF <input type="checkbox"/> Membre perpétuel personne morale (entreprise) : 1.000 CHF

Prénom et nom (ou entreprise) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Email (indispensable) :

Signature :



## Relevé d'identité Bancaire

Titulaire:	Ligue des Optimistes de la Confédération Helvétique
SWIFT/BIC:	UBSWCHZH80A
N° de compte:	240-189748.40E
IBAN:	CH51 0024 0240 1897 4840 E
Clearing :	240

UBS SA  
CASE POSTALE  
1211 GENEVE 2  
Agence: UBS – Boulevard du Pont-d'Arve 39 – 1205 Genève